DÉVELOPPEMENT DES EMPLOIS EN MÉDIATION SOCIALE

Mission régionale d'appui Nord-Pas de Calais

LA MÉDIATION SOCIALE DANS LES ESPACES PUBLICS

Pour un mieux-vivre ensemble, **une ville plus humaine et apaisée**

Après le dynamisme économique, la qualité de vie est le second critère d'attractivité d'un territoire.

Moins de 20% des Français estiment que l'insécurité est due à une insuffisance des effectifs de police.

Isolement et individualisme sont deux phénomènes qui minent la vie en société.

L'insécurité est, pour 50% des Français, le fruit d'une perte des repères et des valeurs.

LA MÉDIATION SOCIALE POUR...

> **Favoriser le dialogue social :** à l'échelle d'un quartier, entre jeunes et moins jeunes, entre communautés, entre services publics et usagers...

> **Apporter une aide directe à certains publics :** assistance aux personnes âgées ou vulnérables, orientation des personnes en grande précarité vers les services adaptés, lutte contre les comportements à risque (alcoolémie, toxicomanies...)

> **Assurer une veille sociale :** aller à la rencontre des habitants, repérer les situations de détresse sociale et passer le relais, remonter des attentes des habitants,...

> **Contribuer à réduire le sentiment d'insécurité :** écouter, rassurer, sensibiliser au respect des lieux publics.

> **Promouvoir le territoire et ses activités :** information sur les équipements, infrastructures et services locaux, mise en valeur de l'offre du territoire (sport, culture,...),...

> **Assurer une veille technique :** repérage des dysfonctionnements, signalisation des dégradations et des actes d'incivilités,...

Pour eux,

la médiation sociale, c'est :

"Une façon efficace pour assurer une cohabitation positive entre tous les usagers des espaces publics".
Michelle, Maire

"Une présence rassurante. Depuis qu'ils sont là, le dialogue avec les jeunes est plus facile".
Catherine, commerçante

"Un moyen intelligent de régler les problèmes sur le long terme.
J'ai moins peur aujourd'hui d'aller dans certains endroits un peu isolés".
Thomas, habitant

LA PLACE DE LA MÉDIATION SOCIALE

La médiation sociale est davantage qu'une présence. Les médiateurs sociaux agissent de manière préventive ou réactive, vont à la rencontre des personnes, gèrent les tensions et permettent de retisser du lien social.

Les modalités d'intervention dépendent des besoins identifiés : en journée et/ou la nuit, de façon globale sur un territoire et/ou sur certains lieux identifiés,...

La médiation sociale s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les autres modes d'action (travailleurs sociaux, associations, services de sécurité,...).

A Niort, les plaintes au bailleur social ont baissé de 50% entre 2005 et 2006.

Entre 2001 et 2006, à Angoulême, le montant des actes de vandalisme sur les éclairages a baissé de 60%.

La médiation sociale permet d'accroître la fréquentation des commerces et des équipements publics.

La médiation sociale est un des éléments de réponse au sentiment d'abandon ressenti par les habitants.

ÇA MARCHE DANS LE NORD-PAS DE CALAIS
LES AGENTS LOCAUX DE MEDIATION SOCIALE DE LA VILLE DE LOMME

Inscrit dans le cadre du Contrat Local de Sécurité de la Ville, le dispositif des A.L.M.S existe depuis 1998. Les 9 médiateurs sociaux sont présents au quotidien sur les lieux publics de la ville. Ils relaient les demandes des habitants auprès des administrations, les sensibilisent aux règles de vie en société, et préviennent les conflits.

Les résultats

> *En 2011, une baisse de **9%** des conflits de voisinage.*

> *En 2011, une augmentation de **25%** du nombre de personnes ayant bénéficié du service de médiation sociale.*

> *Une baisse régulière du recours par les médiateurs sociaux aux services d'urgence et du nombre de dysfonctionnements urbains constatés.*

LES PLUS-VALUES DE LA MÉDIATION SOCIALE

Une plus grande satisfaction des usagers : présence de proximité visible et rassurante dans les rues, équipements, commerces, transports, sorties d'écoles, parcs et espaces verts ; réduction du sentiment d'insécurité dans les lieux publics,...

Une plus grande cohésion territoriale : maillage des acteurs locaux facilité, mise en place de partenariats, meilleure connaissance des problématiques locales,...

Une tranquillité publique retrouvée : réduction des incivilités, gestion facilitée des conflits et tensions, baisse des dégradations et plus grande réactivité dans leur réparation,...

MONTER UN PROJET DE MÉDIATION SOCIALE

La mission régionale d'appui vous accompagne dans :

> **la réalisation d'un diagnostic :** évaluation des besoins, identification des publics et lieux cibles, définition des besoins des usagers.

> **L'aide au montage du projet :** la médiation sociale peut être mise en œuvre dans une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Elle peut s'inscrire dans un partenariat avec l'Etat (police, gendarmerie, protection judiciaire de la jeunesse,...), le Conseil Général, les opérateurs de transports, les bailleurs sociaux et le tissu associatif. Tous les acteurs du territoire peuvent également s'intégrer au dispositif partenarial (associations de commerçant, équipements culturels...).

> **la mise en œuvre concrète du projet :** accompagnement dans la mise en route, définition des modalités d'intervention des médiateurs sociaux, évaluation de l'action et ajustements,...



Une mission portée par :

FRANCEMÉDIATION
Réseau d'Acteurs de la Médiation Sociale

Conception graphique : resonance.coop / Rédaction : Affaires Publiques